	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 00
	RAPPORT D'AVANCEMENT ANNEE 2022	Pag. 1 / 7

Date	02/06/2023	20/09/2023	
Révision	00	01	
Remarque	Début		

1. Introduction

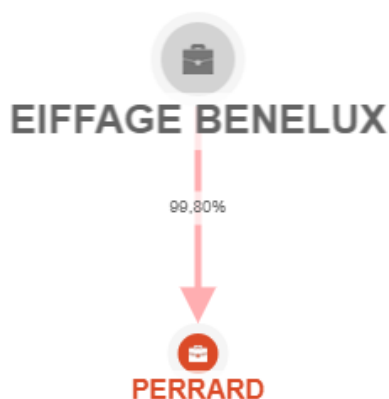
Perrard rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan de Gaz à effet de serre (Document 3A1).

Sur cette base, un rapport d'avancement avec les objectifs associés sera régénéré, tenant compte des évolutions renseignées dans le document 3A1.

Les résultats CO2 sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet).

Ils seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle/Organisational Boundary (Scope du certificat)



Source : www.openthebox.be

Tous les filiales opérationnelles d' Eiffage Benelux sont certifié Échelle de Performance niveau 3 (Herbosch-Kiere niveau 4).

3. Activités

Fondée en 1900, la société Perrard est l'une des plus anciennes entreprises luxembourgeoises de construction en activité. Son ancienneté prouve un savoir-faire indéniable dans les domaines de la construction, du génie civil et des travaux publics. Grâce à son dynamisme et à son expérience, l'entreprise réalise en moyenne chaque année, une trentaine de chantiers.

Ses domaines de compétences vont de la gestion de construction de logements, de bureaux, d'équipements publics, de centres commerciaux et de sites industriels, jusqu'à la restauration de monuments historiques.

La société Perrard excelle dans le domaine des travaux publics et y développe différents métiers de terrassement, de voirie, de génie civil, ainsi que dans le secteur de l'assainissement et de l'environnement. Perrard effectue également des travaux dans le secteur privé et chez les particuliers.

4. Prestations/Consommations d'énergie

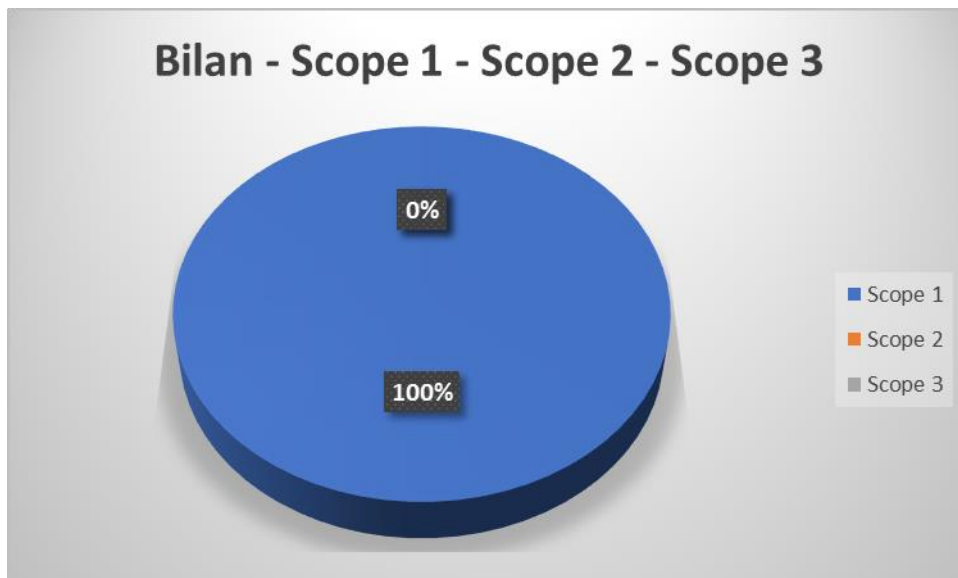
Location	Source CO2	2020	2021	2022	Unité	Conversion	Unité conversion
Bureaux & dépôt	Electricité	143	175	173	MWh	0,205	t(CO2)/MWh
Chantiers	Electricité		651	182	MWh	0,205	t(CO2)/MWh
Bureaux & dépôt	Production Electricité		27	34	MWh	0	t(CO2)/MWh
Dépôt	Gaz naturel	381	334	237	MWh	0,205	t(CO2)/MWh
Bureaux	Recharge des clim R32	0	0	0	kg	677	t(CO2)/t
Bureaux	Recharge des clim R410A	0	0	0	kg	1924	t(CO2)/t
Voitures fonction	Diesel B7	39.926	40.818	38.574	litres	0,00319	t(CO2)/l
Voitures service	Diesel B7	43.494	64.854	67.489	litres	0,00319	t(CO2)/l
Camionnettes	Diesel B7	110.153	118.537	117.161	litres	0,00319	t(CO2)/l
Camions	Diesel B7	94.372	118.769	123.051	litres	0,00319	t(CO2)/l
Chantier + voitures	Essence E5	11.327	15.889	16.178	litres	0,00277	t(CO2)/l
Chantiers	Diesel GNR (pelles + engins)	432.026	396.128	347.626	litres	0,00319	t(CO2)/l
Chantiers	Propane/Butane	16	7	0	MWh	1,6	t(CO2)/MWh

5. Émissions de CO2

Location	Source CO2	CO2 (t) 2020	CO2 (t) 2021	CO2 (t) 2022	CO2 (t) 2023	CO2 (t) 2024	CO2 (t) 2025
Bureaux & dépôt	Electricité	29	36	35	35	35	35
Chantiers	Electricité		133	37	37	37	37
Bureaux & dépôt	Production Electricité		0	0	0	0	0
Dépôt	Gaz naturel	78	68	49	47	47	46
Bureaux	Recharge des clim R32	0	0	0	0	0	0
Bureaux	Recharge des clim R410A	0	0	0	0	0	0
Voitures fonction	Diesel B7	127	130	123	112	89	67
Voitures service	Diesel B7	139	207	215	214	172	131
Camionnettes	Diesel B7	351	378	374	373	351	319
Camions	Diesel B7	301	379	393	351	309	268
Chantier + voitures	Essence E5	31	44	45	42	33	25
Chantiers	Diesel GNR (pelles + engins)	1.378	1.264	1.109	1.117	1.117	1.238
Chantiers	Propane/Butane	26	11	0	0	0	0
	TOTAL	2.461	2.651	2.380	2.327	2.191	2.165

Émissions de CO2 relatives aux consommations d'énergie pour l'année 2022

6. Répartition des émissions de CO2



Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise.

Quelques exemples :

- Les émissions liées à un chauffage au mazout dans un bureau ou les chantiers ;
- Les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules détenus par l'entreprise ;
- Les émissions liées au gaz frigorigène d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à la production d'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- Les achats de marchandises et matières premières ;
- Les achats de services (administratifs, numériques, etc.) ;
- Les déplacements domicile lieu de travail ;
- L'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par l'entreprise Perrard (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte, à l'exception des « Business Travel », reprenant les déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés. Actuellement, cette contribution est négligeable et ne représente moins d'1% de la production totale de CO2 de l'entreprise.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5).

7. Résultats

Cette analyse nous montre que la majeure partie de notre production de CO2 est issue des consommations en carburant, tant sur chantier que pour nos déplacements et transport de matériel.

Ceci met en lumière le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher afin de repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différents modes de transports alternatifs quand cela est possible (co-voiturage, transports en commun,...), qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation de technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques (Nacelles, chargeurs télescopiques, ...).

8. Politique d'énergie

Perrard fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en mettant en place les actions suivantes :

- Inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- Évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- Évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- Planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- Mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- Évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- Communication interne et externe de sa performance énergétique
- Réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC (= MTDECNE = Meilleure Technique Disponible Engendrant des Coûts Non Excessifs), ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

9. Objectifs énergétiques

Objectif 1

Changement du parc voitures à 100% électrique dans un horizon de 5ans

Réduction absolu	298 to CO2
Réduction relative par rapport à 2020	100%
Année de réalisation	2023
Année d'effet	2028

Objectif 2

Changement du parc camionnettes à 50% électrique dans un horizon de 5ans

Réduction absolu	175 to CO2
Réduction relative par rapport à 2020	50%
Année de réalisation	2024
Année d'effet	2029

Objectif 3

Renouvellement du parc camions et pelles (Moteurs plus performant) avec sensibilisations des conducteurs

Réduction absolu	173 to CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%

Année de réalisation	2020
Année d'effet	2025

Objectif 4

Augmentation de la production photovoltaïque de 30KWp sur 60 KWp

Année de réalisation	2024
Année d'effet	2024

OBJECTIF Scope 1 – 12 % => 2025

OBJECTIF Scope 2 – 0% (déjà 0)

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Trop tôt pour évaluer les effets de cet objectif

Les progrès seront évalués dans le prochain rapport d'étape, dans lequel les résultats et les évolutions de 2023 seront discutés.

11. Communication interne

Les résultats sont communiqués via le magazine d'entreprise Inside, les 1/4h bas carbone/Toolbox Meetings spécifiques et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, affiches, ...)

12. Communication externe

La section CO₂ du site Web est opérationnelle.

Le magazine Inside est également disponible pour les visiteurs externes du bureau à Senningerberg

13. Coopération/Initiatives

- Membre de FEDIL
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage

14. Liste des mesures – énergie plus durable

- Remplacer voitures au carburant par des voitures électriques. Parc voitures 2030 à 100% électrique
- Installation des bornes électriques à Senningerberg
- Installation des bornes électriques chez les collaborateurs à la maison
- Privilégier l'achat d'équipements électriques dans les achats
- Mettre en avant la Greenbox sur les chantiers

15. Liste des mesures - réduction d'énergie

- Formation « Réduction usage énergie » pour toute la personnel (¼ h Toolbox
- Audit Energie site Senningerberg
- Eclairage LED dans les dépôts
- Start/Stop pour engin de chantier